

# Informations pratiques

**PORT DE PLAISANCE "LE PORT AUX CERISES"**  
**5 Bd du Général De Gaulle - 91210 DRAVEIL**  
**Tél. : 01 69 83 46 60 - Fax : 01 69 83 46 61**  
Email : portauxcerises@ucpa.asso.fr  
Site Internet : <http://portauxcerises.ucpa.com>



## Horaires d'ouverture de la capitainerie

- **Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :**  
Du lundi au vendredi :  
de 9h à 12h30 et de 14h à 19h  
Week-end et jours fériés :  
de 9h à 12h30 et de 14h à 20h
- **Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 mars :**  
Du lundi au dimanche, et jours fériés, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h



Port de Plaisance

# Le Port aux Cerises

Un équipement animé et géré par l'UCPA pour le compte de la région Ile-de-France

## Bon à savoir...

- Pour toute demande de place, vous pouvez télécharger le formulaire de réservation disponible sur notre site internet, et nous envoyer votre dossier complet par courrier.
- Tout bateau en appontement à l'année doit effectuer au minimum 15 jours de sortie consécutifs par an.
- Tout bateau en appontement à l'année doit justifier d'une adresse de domiciliation différente de celle du Port de Plaisance.
- Les tarifs d'appontement ne comprennent pas le droit d'usage des installations électriques et hydrauliques.

## Pour venir

### Par la route

- En provenance de Paris ou suivre la direction "**Aéroport d'Orly**" puis emprunter la **RN7** jusqu'à la sortie Juvisy, Une fois à Juvisy, **suivre Draveil**, et la Base Régionale de Loisirs "Le Port aux Cerises" accès PORT.

### Par le fleuve

- Le port est situé au **PK 146.5** en Seine amont. La capitainerie est à contacter par **VHF sur le canal 9** avant toute entrée.

### Par les transports en commun

- **RER Juvisy** (lignes C et D). Sortir côté "**Seine**" et traverser la seine, le port est sur votre gauche juste après le pont de Juvisy.



UCPA SPORTS LOISIRS - S.A.S. au capital de 1 905 000, 00 EUROS - Siège Social : 14, rue Rémy Dumoncel 75014 Paris - Tél. : 01 45 87 55 63 - Fax : 01 42 17 08 40 - Siren 352 902 035 RCS PARIS - N° d'identification fiscale : FR 05 352 902 035 - NAF/APE 6430Z - LCL 3000Z 04864 00000 60175A36 - Site web : [www.ucpa.com](http://www.ucpa.com) - Crédits photos : Conception du Port aux Cerises © Catherine Geoffroy et Frank Zonca Architectes d.p.l.g. » - D.R.



# Nature, calme et confort,

## à 20 minutes de Paris...

Port de plaisance  
"Le Port aux Cerises"

Renseignements

☎ 01 69 83 46 60

<http://portauxcerises.ucpa.com>

Situé au cœur de la Base régionale de Loisirs "Le Port aux Cerises", et à 10 minutes à pieds du RER Juvisy (lignes C et D), le Port de Plaisance vous accueille toute l'année dans un équipement refait à neuf, offrant tous les éléments de confort.



REQUALIFIÉ  
EN 2010



- Situé à 2 écluses de Paris, "le Port aux Cerises" dispose de 109 emplacements pouvant accueillir des bateaux jusqu'à 24 mètres.
- L'accès aux fluides (eau + électricité) est possible sur les pontons et catways. Le port dispose d'une rampe de mise à l'eau, de sanitaires plaisanciers et d'une laverie, et l'ensemble des installations sont accessibles au public handicapé.
- Le secteur est dédié à la pratique des activités nautiques en location ou en stage (voile, canoë, bateau à pédale).



PASSER SON PERMIS BATEAU,  
C'EST POSSIBLE !

En partenariat avec le bateau école Benard, des sessions "plaisance côtière" et "navigation intérieure" sont organisées toute l'année. Contactez la capitainerie pour tous renseignements complémentaires !

### UN PORT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Tout rejet liquide directement au fleuve est interdit au "Port aux Cerises" et l'utilisation du réseau d'assainissement du port est gratuite. Les plaisanciers non équipés de cuves de rétention doivent utiliser les sanitaires privatifs mis à leur disposition.

### UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

L'ensemble des pontons et quais périphériques sont accessibles au **public handicapé**. L'embarquement et le débarquement des handicapés moteurs est rendu possible grâce à un **équipement spécialement adapté**.

### UN ACTEUR MAJEUR DU TOURISME FLUVIAL FRANCILIEN

Toute l'année, le port réserve une partie de ses places pour les bateaux **en transit** sur la Seine, et met à la disposition de tous de la documentation touristique à la capitainerie afin de **développer le tourisme fluvial**.

### LA BASE DE LOISIRS

Le port de plaisance fait partie d'un parc naturel de **163 hectares** proposant des activités de plein air et de **loisirs pour tous**. Au programme accro des arbres®, balades à poney, piscine à vague, manèges enfantins, activités nautiques et aquatiques, et plusieurs points restauration dont une cafétéria à proximité du port.

### "Le Port aux Cerises", au cœur du réseau portuaire

Le "Port aux Cerises" est membre de la FFPP (Fédération Française des Ports de Plaisance) et de l'APPIF (Association des Ports de Plaisance d'Île-de-France), dont le but est de développer et de favoriser le tourisme fluvial, en créant un réseau composé des principaux ports franciliens.

